



HAL
open science

Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2011, Université de Toulon. hceres-02027092

HAL Id: hceres-02027092

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027092>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001035

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de l'ingénieur

Présentation de la mention

La mention Sciences de l'ingénieur a pour vocation d'apporter une formation équilibrée en acquisition et traitement de données et de faciliter une orientation progressive en Electronique, électrotechnique, automatique (EEA) ou en Informatique. Les deux premières années sont communes aux deux parcours (EEA et Informatique) et la troisième année est organisée autour d'un socle commun aux deux parcours (28 crédits sur 60) et d'enseignements de spécialisation (32 crédits sur 60).

Le semestre 1 est commun à plusieurs mentions de licence (Mathématiques et Physique Chimie), ce qui permet une première démarche d'orientation à l'issue du semestre 1.

Cette formation débouche sur des masters dans les domaines de l'informatique et de l'EEA ainsi que dans des écoles d'ingénieurs, soit à l'Université du Sud Toulon-Var, soit ailleurs en France. Des licences professionnelles sont également accessibles après la L2.

Indicateurs

Parcours Informatique

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 61 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 20 |
| Nombre d'inscrits en L3 | |
| Parcours Informatique | 31 |
| Parcours EEA | 35 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | |
| Parcours Informatique | 16 % |
| Parcours EEA | NR |
| % d'abandon en L1 | 15 % |
| % de réussite en 3 ans | |
| Parcours Informatique | 61 % |
| Parcours EEA | NR |
| % de réussite en 5 ans | |
| Parcours Informatique | 60 % |
| Parcours EEA | 50 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente des manques : pas d'Annexe descriptive au diplôme, pourtant obligatoire à la délivrance du diplôme ; pas d'information sur le devenir des étudiants diplômés ou non diplômés et sur leur insertion professionnelle ; aucun bilan chiffré sur l'encouragement à la mobilité ; assez peu d'informations sur les modalités de contrôle de connaissances ; pas de données chiffrées sur la population étudiante (réussite en trois ans dans le parcours EEA par exemple).

Des points sont en cours d'amélioration tels que la prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants ébauchée, mais non encore appliquée.

Néanmoins, on peut noter la très progressive orientation des étudiants, qui se résume à un choix de majeures en année 3 et leur permet ainsi d'acquérir une formation équilibrée dans les deux domaines. La présence d'enseignements d'anglais à chaque semestre est également un point très positif. Le dispositif de parrainage des étudiants de L1 par des L3 est un dispositif très intéressant.

- Points forts :

- La formation dans les deux domaines est bien équilibrée, avec une spécialisation suffisamment douce pour que l'étudiant diplômé puisse accéder à un grand choix de formations post-licence ou post-L2.
- L'analyse en termes de compétences est bien menée dans la fiche RNCP et mériterait de renseigner une fiche d'Annexe descriptive au diplôme.
- Les UE de projet professionnel, d'anglais et de méthodologie sont bien présentes, même si on souhaiterait qu'un peu plus de place leur soit faite en termes d'heures de présentiel.

- Points faibles :

- Des modalités de contrôle de connaissances assez peu explicites.
- L'UE de projet professionnel est assez peu importante. Il n'est pas mentionné, avec suffisamment de précisions dans le dossier principal, d'UE de préparation ou de sensibilisation à des licences professionnelles pourtant nombreuses dans ces secteurs.
- L'absence de maîtrise de l'utilisation de l'autoévaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les porteurs de mention devraient davantage se saisir d'un certain nombre d'indicateurs chiffrés, témoins de la réussite et de l'efficacité de cette mention : réussite au diplôme en 3 et 5 ans, devenir des étudiants, pourcentage d'étudiants profitant de la mobilité internationale. De même, les résultats d'évaluation à venir sont essentiels et manquent dans l'analyse de cette formation.

Il n'est quasiment pas fait mention du Plan Réussite en Licence alors qu'en regard, il y a une chute importante du nombre d'inscrits en L2. Aucune analyse n'est faite sur la population perdue (redoublement, abandon (15 %), réorientation) laquelle pourrait donner des renseignements précieux sur l'amélioration du passage de L1 à L2.

Par ailleurs, le dossier gagnerait à être plus précis sur un certain nombre de points, comme les modalités de contrôle de connaissances, le dispositif postbac...



Sur le plan pédagogique, un enseignement d'anglais étant proposé à chaque semestre, il pourrait être intéressant de proposer une certification en langues. De même, l'utilisation des TICE dans la formation mériterait d'être approfondie.